

ler aux intérêts de la Compagnie firent savoir que, malgré toutes leurs démarches et malgré les bonnes dispositions du Ministre de l'Intérieur à les seconder, il fallait céder la place, que l'Académie occupait depuis 1758, aux trois corps administratifs, avant la fin de la semaine : c'était bien la dernière fois qu'on se trouvait réuni à l'Hôtel de Ville !

Le docteur Gilibert, qui était administrateur du Bureau des Collèges et l'un des organisateurs du futur Institut, ajouta aussitôt que la Commune avait, dès à présent, pourvu au rétablissement de l'Académie dans les bâtiments du ci-devant Collège de la Trinité, où elle avait jugé convenable de rassembler tous les objets relatifs à l'instruction publique, qu'elle n'ignorait pas, d'ailleurs, que l'Académie était sans ressources personnelles, et que ses livres, ses portefeuilles, ses cabinets, ses manuscrits, bustes, bronzes, machines, etc., seraient, en vertu d'une délibération du Conseil général de la Commune, approuvée et ratifiée par les Directoires du district et du département, transportés, sans aucun frais pour la Compagnie, dans les locaux que ses Commissaires avaient visités et reconnus être suffisants. Les frais d'entretien et de concierge même devaient être supportés par la Ville, sans compter plusieurs autres avantages qui étaient promis à la Compagnie, d'après la déclaration de Gilibert.

De fait, la séance suivante, celle du 20, se tint dans le nouveau local, assigné à l'Académie, ses effets y furent déposés un mois plus tard. Toutefois, le Bureau des collèges ne put pas venir en aide à l'Académie comme il l'avait promis, ni pour les frais de son entretien, ni pour les appointements du concierge. Il avait bien pu, le 12 novembre, inaugurer virtuellement l'Institut des sciences et arts utiles, mais ce fut une inauguration de parade ; la plu-